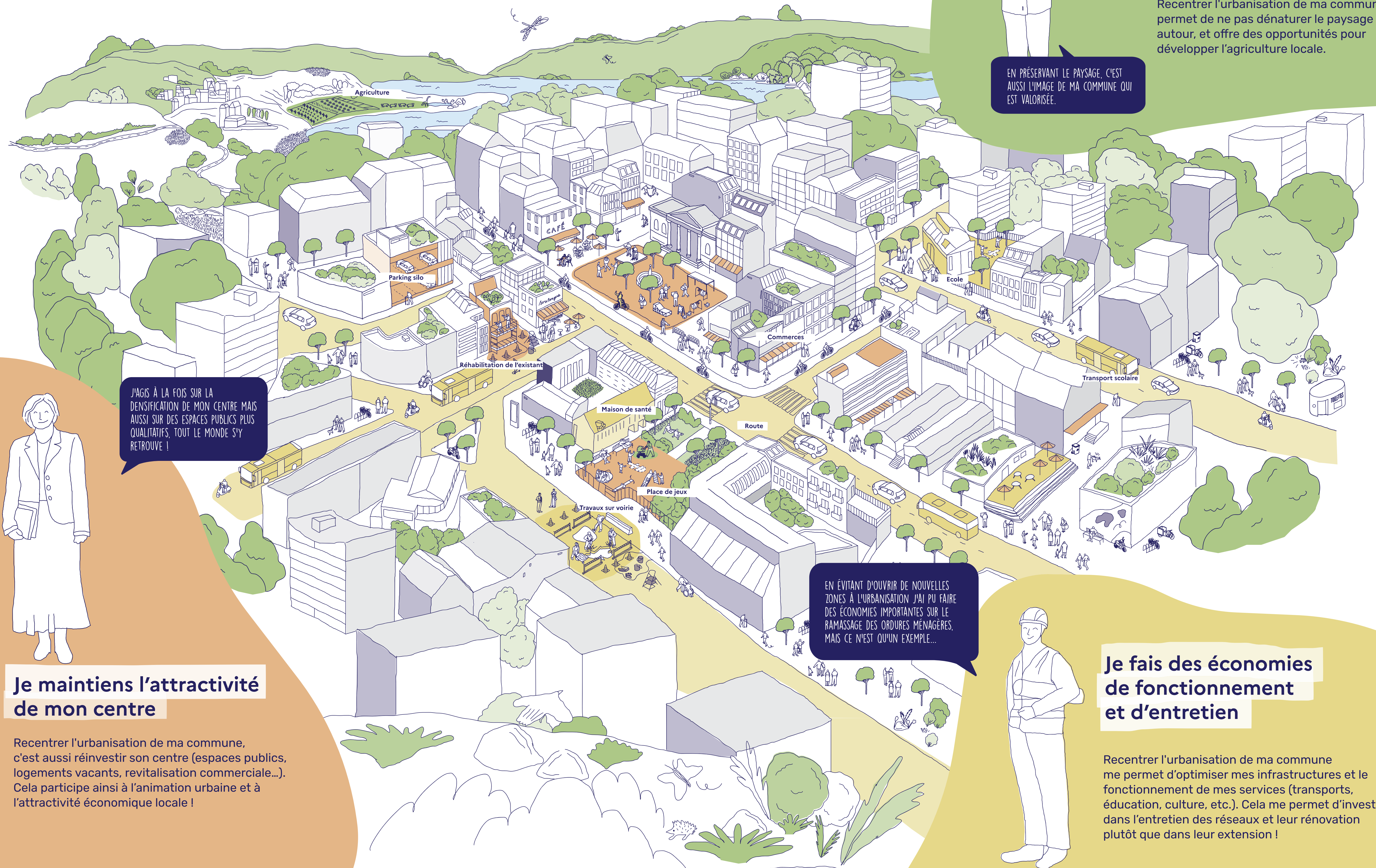


Recentrer l'urbanisation de ma commune, qu'est-ce que j'y gagne ?



Je préserve le cadre de vie de mon territoire

Recentrer l'urbanisation de ma commune permet de ne pas dénaturer le paysage autour, et offre des opportunités pour développer l'agriculture locale.

EN PRÉSERVANT LE PAYSAGE, C'EST AUSSI L'IMAGE DE MA COMMUNE QUI EST VALORISÉE.

J'AGIS À LA FOIS SUR LA DENSIFICATION DE MON CENTRE MAIS AUSSI SUR DES ESPACES PUBLICS PLUS QUALITATIFS. TOUT LE MONDE S'Y RETROUVE !

Je maintiens l'attractivité de mon centre

Recentrer l'urbanisation de ma commune, c'est aussi réinvestir son centre (espaces publics, logements vacants, revitalisation commerciale...). Cela participe ainsi à l'animation urbaine et à l'attractivité économique locale !

EN ÉVITANT D'OUVRIR DE NOUVELLES ZONES À L'URBANISATION J'AI PU FAIRE DES ÉCONOMIES IMPORTANTES SUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES, MAIS CE N'EST QU'UN EXEMPLE...

Je fais des économies de fonctionnement et d'entretien

Recentrer l'urbanisation de ma commune me permet d'optimiser mes infrastructures et le fonctionnement de mes services (transports, éducation, culture, etc.). Cela me permet d'investir dans l'entretien des réseaux et leur rénovation plutôt que dans leur extension !